

**Discours prononcé par Kodjo Ménan, représentant permanent du Togo aux Nations Unies et au Conseil de sécurité, lors de la 68<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ONU**

New York, le 1<sup>er</sup> septembre 2013

Monsieur le Président,

Je voudrais, d'entrée, vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de la 68<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée générale. Je puis vous assurer de l'entière disponibilité du Togo à accompagner vos actions tout au long de votre mandat.

Je voudrais également saisir cette opportunité pour rendre hommage au Secrétaire général, Monsieur BAN Ki-moon, qui ne cesse de prendre des initiatives courageuses en vue de permettre à notre Organisation commune de remplir efficacement son mandat dans les domaines de la promotion de la paix et d'un développement durables.

Monsieur le Président,

Le thème que vous avez choisi pour cette 68<sup>e</sup> Assemblée générale, à savoir « le programme de développement pour l'après-2015 : plantons le décor », est bien révélateur de l'attention particulière que les pays du Sud accordent aux questions de développement.

Ce thème constitue en même temps une invite aux Nations Unies, non seulement à garder constante à son agenda cette préoccupation, mais à œuvrer à la mise en œuvre d'un programme de développement durable pour tous les pays.

En effet, la déclaration du millénaire fixe des objectifs précis que chaque pays s'est engagé à atteindre d'ici 2015 en vue de favoriser l'avènement d'un monde dans lequel chaque individu sera en mesure de vivre dans la dignité. A la veille de cette échéance, il est tout à fait judicieux de réfléchir au chemin parcouru depuis le Sommet du millénaire et d'ouvrir de nouvelles perspectives en pérennisant les progrès que nous avons pu réaliser dans la lutte contre la faim, la malnutrition et les maladies.

Car si les Nations Unies ont pour vocation principale de maintenir la paix et la sécurité internationales, il va sans dire que ces objectifs ne peuvent être durablement atteints que si l'abjecte pauvreté et la misère ne deviennent pas, à leur tour, un terreau fertile pour toutes sortes de dérèglements de nos sociétés.

C'est pourquoi, au moment où nous engageons une réflexion collective sur ce que doit être l'après-2015, il nous faut songer, avant tout, aux moyens d'accroître le

développement économique et social et la prospérité au sein des nations, de prévenir les conflits avant même que ceux-ci ne surviennent. Cette exigence vaut pour tous les pays, mais en particulier, pour les nations africaines qui ont été fragilisées par des crises récurrentes et qui font aujourd'hui face à des menaces diverses.

Monsieur le Président,

Plus d'une décennie après le lancement des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), des efforts ont été déployés ici et là, en vue de l'atteinte de ces objectifs. Mais, force est de constater qu'à l'approche de la date butoir de 2015, beaucoup de défis restent à relever dans certains domaines, en particulier dans les pays en développement.

En effet, ces pays continuent de subir les effets des crises financières, énergétiques et alimentaires des années passées, en raison de la forte dépendance de leurs économies de l'extérieur, crises qu'aggravent malheureusement les changements climatiques.

La conséquence directe en est que cette dépendance réduit pour la plupart des pays concernés la chance d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans les délais utiles.

Par ailleurs, les différentes initiatives et les nombreux engagements des dirigeants de ce monde, pris dans le cadre de grands fora internationaux, sont loin d'atteindre les résultats escomptés. L'aide au développement, dans les proportions annoncées, traîne à se matérialiser.

C'est pourquoi au Sommet de Rio+20, des voix s'étaient élevées pour demander à la communauté internationale de respecter les engagements pris, notamment ceux énoncés dans la déclaration du Millénaire, le consensus de Monterrey, le plan de mise en œuvre de Johannesburg, ainsi que la déclaration des Nations Unies sur le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

Parallèlement, les chefs d'Etat et de Gouvernement ont rappelé la nécessité pour leurs Etats d'établir des politiques adaptées, intégrant davantage les aspects économiques, sociaux et environnementaux à tous les niveaux et de manière transversale, de façon à assurer un développement durable dans toutes ses dimensions.

En effet, pour parvenir au développement durable, il est nécessaire de créer, au niveau national comme au niveau international, des conditions favorables pour poursuivre et renforcer la coopération internationale, dans les domaines, entre autres, de la dette, du commerce, des transferts de technologie, de l'innovation et de la création d'entreprises, ainsi que du renforcement des capacités.

Monsieur le Président,

Au Togo, la mise en œuvre des OMD constitue l'une des priorités du Gouvernement. D'énormes efforts ont été consentis afin de réduire, de façon conséquente, la pauvreté.

Dans le domaine de l'éducation, l'instauration de la gratuité de l'éducation primaire depuis 2008 a favorisé une augmentation du taux de scolarisation, surtout celui de la jeune fille.

En matière de santé, la prévalence du VIH/SIDA a été réduite de moitié. La prise en charge des personnes infectées s'est considérablement améliorée et plus de 26 000 malades sont pris en charge par l'Etat.

Le programme intégré de vaccination, de distribution de moustiquaires imprégnées et de nutriments améliorés a permis d'enregistrer des résultats encourageants dans le domaine de la santé maternelle et infantile.

Au-delà de ces objectifs, des progrès notables ont été enregistrés dans d'autres secteurs de développement, notamment l'agriculture, qui, grâce à un vaste et ambitieux programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA), contribue à la réduction de la pauvreté, de la faim et de l'insécurité alimentaire.

Ces progrès réalisés par notre pays ont valu la reconnaissance de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture à travers une distinction qui lui a été décernée, par cette Institution, au cours de sa 38ème Conférence, tenue en juin dernier à Rome.

Dans le domaine social, le Gouvernement togolais a mis en place depuis plusieurs années des mesures actives qui permettent de s'attaquer durablement aux problèmes du chômage, du sous-emploi des jeunes et à leur marginalisation dans les sphères de prise de décisions. Au nombre de ces mesures, il convient de citer le Conseil National de la Jeunesse (CNJ), le Programme de Volontariat National (PROVONAT), la création du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ), et le Programme d'Appui à l'Insertion et au Développement de l'Embauche (AIDE).

Monsieur le Président,

Le Gouvernement togolais, conscient des grands enjeux de ce 21ème siècle, s'efforce avec foi et détermination, de bâtir progressivement une société démocratique qui puisse garantir à tous les togolais, sans exclusive, la paix, la concorde, le bien-être, la justice et la liberté qui sont des pré-requis pour l'épanouissement complet de nos sociétés et qui doivent aller de pair avec nos objectifs de développement économique et social.

En effet, le gouvernement togolais a adopté depuis bientôt une décennie le dialogue et le consensus comme mode de gestion politique des affaires de l'Etat.

C'est dans ce contexte qu'il n'a cessé d'appeler l'ensemble de la classe politique au dialogue afin que les processus électoraux s'affranchissent définitivement des démons de la violence et que le Togo puisse consolider son ancrage dans un nouveau cycle de vie politique apaisée.

Ainsi, en plus des réaménagements intervenus depuis mai 2012, suite aux

recommandations formulées par les Missions d'observations électorales, en particulier celle de l'Union Européenne, de nouvelles dispositions ont été adoptées. Elles portent sur la recomposition de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), le nouveau code électoral, la loi organique portant découpage électoral, la loi portant financement des partis politiques et celle relative au statut de l'opposition. Toutes ces mesures ont permis d'organiser les élections législatives, libres, démocratiques, transparentes et apaisées le 25 juillet 2013.

C'est le lieu de remercier tous les partenaires qui ont accompagné mon pays tout au long de ce processus ainsi que les différentes Missions d'observation qui, au terme de leur travail, ont exprimé leur satisfaction quant au bon déroulement de ces élections.

Le nouveau parlement issu de ce scrutin, poursuivra les réformes institutionnelles et constitutionnelles prévues par l'Accord Politique Global (APG) signé à Lomé en août 2006 entre le Gouvernement et les partis politiques en vue de les parachever pour que le Togo se dote définitivement d'un cadre institutionnel qui renforce la démocratie et l'Etat de droit et qui consolide les acquis dans le domaine économique et social.

De même, le Gouvernement mis en place, à l'issue des élections législatives du 25 juillet 2013, a reçu prioritairement pour mandat d'intensifier les actions engagées dans les secteurs sociaux prioritaires tels que la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ainsi que l'emploi des jeunes.

Cette feuille de route ne perd pas de vue l'échéance de 2015 car elle vise avant tout à prolonger les efforts que le Togo déploie pour réaliser les Objectifs du millénaire pour le développement dans les délais impartis.

La Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), qui est le nouveau cadre de référence pour le développement, à moyen terme, reflète cette orientation résolument tournée vers les OMD.

Le Togo a pleinement conscience que la réalisation effective des OMD requiert des ressources. C'est pourquoi, il s'est engagé, de manière active, dans la promotion de la bonne gouvernance. C'est dans ce cadre qu'il faut situer la mise en place d'un plan stratégique pour la mobilisation de la diaspora togolaise, l'adhésion à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), la création de l'autorité de régulation des marchés publics en vue de l'amélioration du climat des affaires, la restructuration des entreprises publiques et du secteur financier, la création de l'Office Togolais des Recettes (OTR) destiné à la collecte groupée des recettes de la douane et des impôts.

Tous ces progrès et succès enregistrés par le Togo n'auraient pu se réaliser sans le concours des partenaires au développement à qui nous renouvelons, une fois encore, nos remerciements et dont nous attendons des accompagnements accrus et de qualités dans le cadre des partenariats qui nous lient.

Monsieur le Président,

Le Togo reste profondément convaincu que la poursuite des objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre des OMD, ne peut se faire isolément. Les enjeux sont individuels pour chaque Etat mais ils engagent collectivement la communauté internationale en raison de l'interdépendance qui est aujourd'hui le trait dominant du monde contemporain.

Face à l'accélération des mutations mondiales, l'exacerbation de l'insécurité et à l'urgence d'une solution collective aux défis qui pèsent sur notre Organisation, je puis vous assurer que le Togo reste engagé dans la poursuite d'une vision d'un monde uni, solidaire et intégré, où chaque Etat doit collaborer pour promouvoir la coexistence pacifique, le bon voisinage et combattre la pauvreté, le sous-développement, sous toutes ses formes, ainsi que les intolérances politiques, idéologiques, ethniques et religieuses.

Je voudrais, ici, citer le cas du Mali où le danger que représentaient les groupes terroristes et djihadistes extrémistes, associé à la grave crise humanitaire, ont amené les Nations Unies, à agir promptement par une intervention militaire couplée d'une opération de maintien de la paix.

L'adoption d'une stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, dans les mois qui ont suivi la création de la MINUSMA par la résolution 2100 du Conseil de sécurité, est en ce sens d'une importance capitale.

La bonne tenue de l'élection présidentielle des 28 juillet et 3 août derniers, est un succès incontestable pour le peuple malien et ses dirigeants, mais aussi pour la Communauté internationale.

Le Togo se félicite de ce que les organisations régionales, sous régionales et la communauté internationale dans son ensemble aient su parler d'une même voix et coordonner leurs actions pour atteindre les résultats que nous saluons aujourd'hui.

Mon pays, qui assure la présidence en exercice de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), dont le Mali est membre, tient, du haut de cette tribune, à redire toute la satisfaction de la Communauté devant les succès que vient de remporter le peuple malien dans sa grande diversité, qui a fait preuve de maturité politique et démontrer sa capacité à surmonter ses divergences dans l'intérêt national.

Conformément à son engagement constant pour la paix, la sécurité et la stabilité internationales et celle de la sous-région ouest africaine, en particulier, le Togo continuera d'œuvrer au sein des organes et des institutions dont il est membre et, à travers son contingent à la MINUSMA, à apporter sa contribution pour aider le gouvernement malien.

C'est pourquoi, mon pays invite la Communauté des nations à continuer d'accompagner le Mali sur la voie de la reconstruction des infrastructures, détruites dans le nord du pays, et du développement économique, fortement éprouvé par cette crise.

Monsieur le Président,

D'autres situations en Afrique méritent que nous leur accordions beaucoup d'attention, tant elles participent à l'insécurité du continent et entravent les efforts que nous déployons pour réaliser les OMD.

La République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Libye, et bien d'autres pays constituent, à l'heure actuelle, des sources de préoccupation tant la paix et la sécurité restent encore fragiles dans ces pays frères.

Tout en nous félicitant des actions hardies déjà entreprises pour mettre un terme à ces conflits, nous voudrions exhorter la communauté internationale à continuer d'œuvrer, à cette fin, aux côtés de l'Union africaine qui a pris des initiatives fort remarquables dans le souci général de lever toutes les entraves à l'essor économique du continent.

Monsieur le Président,

Parmi les fléaux qui sont de nature à constituer un frein au développement des Etats africains, se trouve la criminalité organisée, dont l'impact délétère sur nos économies ne fait, à l'évidence, aucun doute. Récemment, pour ce qui concerne les Etats du Golfe de Guinée, la piraterie et les vols à main armée en mer sont devenus un fléau de type nouveau de plus en plus préoccupant qui, de par sa gravité, appelle de la part des pays concernés, et de la communauté internationale dans son ensemble, une mobilisation générale et des réponses fortes, pressantes et sans concession aucune.

A cet égard, mon pays qui siège au Conseil de sécurité de l'ONU, se félicite, ici, de l'engagement de cet organe qui a su intégrer cette question à son agenda, à l'initiative de nos Etats. Cette position du Conseil a permis la forte implication des Bureaux régionaux des Nations Unies en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale dans le processus de recherche de solutions au phénomène, à travers le Sommet des Chefs d'Etat de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la sûreté et la sécurité maritimes. Ce Sommet, qui s'est tenu à Yaoundé les 24 et 25 juin derniers, a abouti à l'adoption d'un Code de conduite relatif à la prévention et à la répression des actes de piraterie, vols à main armée à l'encontre des navires et des activités maritimes illicites.

La lutte contre ces fléaux appelle à une coopération internationale renforcée notamment entre les Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales dans le contexte de la Charte des Nations Unies.

Mais les organisations régionales et sous-régionales ne sauront lutter efficacement contre ces grands défis de l'heure si des moyens conséquents ne leur sont pas octroyés.

Monsieur le Président,

Ailleurs dans le monde, le conflit syrien se poursuit, avec ses atrocités et ses destructions quotidiennes dont le point culminant a été l'utilisation des armes chimiques le 21 août 2013. La communauté internationale a observé longtemps impuissante le bilan macabre de ce conflit. Toutefois, nous formons le vœu que la résolution 2118 du Conseil de sécurité ouvre de nouvelles perspectives prometteuses pour la paix et une transition politique inclusive en Syrie.

Ceci implique que la communauté internationale travaille davantage sur le terrain humanitaire en apportant des secours aux syriens se trouvant dans le besoin, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Syrie.

A cet égard, nous soutenons la tenue de la conférence de Genève II qui devrait offrir, et c'est notre souhait le plus ardent, les chances de sortie de crise à travers la formation d'un gouvernement de transition consensuel et inclusif.

Monsieur le Président,

Je ne saurais manquer d'évoquer le conflit israélo-palestinien en saluant la reprise des négociations directes entre les deux parties, grâce aux efforts soutenus du Président Barack OBAMA. Le Togo invite les autorités israéliennes et palestiniennes à négocier, de bonne foi, afin de parvenir à un accord, dans les plus brefs délais, qui permette enfin la création de deux Etats, vivant côte à côte, dans la paix et la sécurité et dans des frontières internationalement reconnues.

Monsieur le Président,

Les défis auxquels nos Etats sont confrontés sont si nombreux et immenses, mais nous croyons en la capacité des Nations Unies à y faire face. Il importe alors que nous refondions les Nations Unies autour des valeurs qui ont conduit à sa création et qui reposent, pour l'essentiel, sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales ainsi que le renforcement de la coopération internationale.

Pour finir, je voudrais souligner en ce qui concerne les OMD, la nécessité de garder le cap, quels que soient les résultats atteints individuellement par chaque Etat. Mieux, la communauté internationale doit se montrer plus ambitieuse dans les objectifs qui seront fixés pour l'après 2015 car au regard des enjeux du monde contemporain, il n'est plus simplement question de réduire la proportion des personnes souffrant de faim et de malnutrition et de maladies endémiques. Notre ambition doit être désormais de les éradiquer et c'est en mobilisant tous nos efforts dans la poursuite de ces objectifs de haute portée que nous accroîtrons nos chances de les réaliser véritablement.

Je vous remercie.